VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

VENTE JUDICIAIRE

Succession de Herman Wilke No. 102612, Cour Civile de District, Division E

2506-08 ST. THOMAS, Cottage double
2504 ST. THOMAS, Cottage simple
530-32-34-36 rue SECONDE, Deux Cottages doubles
609-11-13-15 WASHINGTON AVENUE,
Deux Cottages doubles
2322 CHIPPEWA ST., Cottage Résidence
Lots vacants en arrière de la Résidence

LOT DE VALEUR RUE SORAPARU ENTRE CHIPPEWA ET ST. THOMAS

5 Actions de la Compagnie d'Assurance de Lafayette, 53 6-10 Actions des Fonds Publics de New Orleans Brewing Company. 29 Actions of Preferred Stock of New Orleans Brewing Company.

A L'ENCAN, MARDI LE 23 DÉCEMBRE 1913 A MIDI

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES RUE BARONNE 311

En vertu d'un jugement rendu dans l'affaire citée ci-dessus par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District, dans et pour la Paroisse d'Orléans, jugement lu et rendu en pleine cour, le 4 novembre 1913; le dit jugement a été signé à la cour le 10 novembre 1913 et adressé à Jacobs-Gleason, Inc., S. L. Jacobs, encanteur, vendra à l'encan à la date et à l'endroit mentionnés plus haut, les propriétés décrites à savoir:

Premier: Deux lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations que s'y trouvent ainsi que tous les droits qui leur appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, autrefois la Ville de Lafayette, dans la Paroisse Jefferson, dans cet Etat; dans le carré borné par les rues Fulton, Seconde, Troisième et Rousseau; désigné par les numéros 7 et 8 sur un plan dessiné par J. F. Rothans, le 13 août 1850, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire public de cette ville. Ces deux lots mesurent chacun 27 pieds, 11 pouces, 6¾ lignes de largeur en arrière sur 110 pieds de profondeur. Cette première propriété a été subdivisée par Georges De Armas, arpenteur, le 14 novembre 1913, en deux lots marqués A et B. Le lot A ayant une façade de 19 pieds, 10 pouces, 4 lignes sur la rue St. Thomas, sur 36 pieds, 1 pouce, 1 lignes. Les améliorations comprennent un cottage double contenant cinq chambres, galerie, etc. Egalement un cottage simple contenant cinq chambres, hangar, etc., portant les numéros municipaux 2504, 2506 et 2508 rue St. Thomas.

Deuxième: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, désigné par le No. 15 sur un plan dessiné par F. I. Rothans, le 13 août 1850, et déposé dans les régistres de H. B. Cenas, ancien notaire public de cette ville. Ce lot mesure 25 pieds, 2 pouces de façade, sur la rue Seconde, la même largeur en arrière, sur 125 pieds, 7 pouces, 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 14 et 125 pieds, 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No. 16.

Troisième: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui lui appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, désigné par le No. 14 sur un plan fait par F. I. Rothans, le 13 août 1850, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire, le dit lot mesure 25 pieds, 4 pouces de façade, rue Seconde, la même largeur en arrière; 125 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur sur le côté le plus proche de la rue Fulton et 125 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 15.

Quatrième: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui lui appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, désigné par le No. 16 sur un plan dessiné par F. I. Rothans, le 13 août 1850, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire; le dit lot mesure 25 pieds, 2 pouces, 2 lignes de façade rue Seconde, la même largeur en arrière, sur une profondeur de 125 pieds, 7 pouces et 1 ligne sur le lot No. 15, et 125 pieds, 7 pouces sur le côté voisin du lot No. 17. Les propriétés secondement, troisièmement et quatrièmement décrites ont été subdivisées en deux lots marqués par les lettres C et D. Le lot C mesure 37 pieds, 6 pouces sur la rue Seconde et le lot D mesure 38 pieds, 2 pouces sur la rue Seconde, suivant un plan fait et daté du 14 novembre 1913. Sur les propriétés secondement, troisièmement et quatrièmement décrites, les améliorations comprennent 2 cottages doubles contenant 5 chambres et un hangar de chaque côté, portant les numéros 530-32-34-36 rue Seconde et loués $28 par an.

Cinquième: Deux lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui leur appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Washington, Fulton, Quatrième et Chippewa, désignés comme les lots Nos. 6 et 7 sur un plan fait par B. Buisson, arpenteur, daté du 26 mars 1849; déposé comme un plan No. 56 au bureau de G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville; ces dits lots s'adjoignent et mesurent chacun 31 pieds de façade sur l'avenue Washington sur 100 pieds de profondeur en lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux cottages doubles contenant cinq chambres de chaque côté, galeries, hangar, etc., portant les numéros 609-11-13-15 avenue Washington; loyer, $480 par an.

Sixième: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui lui appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. 174 dans le carré No. 39, borné par les rues Chippewa, Soraparu, Fulton et Philip; selon un plan tiré par Hugh Grant, arpenteur, daté du 2 février 1844, et déposé au bureau de L. R. Kenny, ancien notaire; les dits lots mesurent 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de façade rue Chippewa, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage avec deux étages en arrière, de larges galeries, un vestibule, et neuf chambres; dans la cour un large hangar, etc., portant le No. 2322 rue Chippewa, servant autrefois de résidence de famille.

Septième, A: Un morceau de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui lui appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans le carré No. 39, borné par les rues Fulton, Chippewa, Soraparu et Philip, mesurant 39 pieds, 8 pouces et 6 lignes de largeur en arrière, sur une portion de terrain faisant partie d'un lot No. 166 appartenant à Daniel Wilkin et s'étendant en profondeur de cette ligne, 53 pieds, 10 pouces, 3 lignes entre lignes parallèles. Il mesure 39 pieds, 8 pouces et 6 lignes plus ou moins sur la ligne en arrière, et ce dit morceau de terre forme la partie en arrière et est la balance du dit lot de terrain No. 166 sur un plan fait par Hugh Grant le 2 février 1844, déposé au bureau de L. R. Kenny, ancien notaire. Les améliorations comprennent un grand hangar.

B: Un morceau de terrain ainsi que les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui lui appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré No. 39 borné par les rues Philipe Soraparu, Fulton et Chippewa; ce dit morceau de terrain est désigné par la lettre E sur un plan daté du 24 août 1859 et joint à un acte passé devant T. F. Coffey, ancien notaire, le même jour; ce terrain mesure 39 pieds, 8 pouces et 6 lignes de largeur sur sa ligne le divisant de la portion du terrain marqué D du dit plan; sur une profondeur entre lignes parallèles de 71 pieds, 4 pouces et 3 lignes, et à 39 pieds, 8 pouces et 6 lignes de largeur en arrière, et est formé de la balance des lots de terrain désignés par le No. 169 selon un plan de Grant, arpenteur. Les améliorations comprennent un hangar.

Huitième: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui lui appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, faisant partie du lot No. 169 du carré No. 6, borné par les rues Soraparu, Philip, Chippewa et St. Thomas, mesurant 39 pieds, 8 pouces et 6 lignes de façade rue Soraparu, sur 88 pieds, 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. C'est une bâtisse de haute valeur.

CONDITIONS — Stock et certificat payés comptant et la propriété à termes. Un tiers ou plus comptant et la balance dans un ou deux ans au choix de l'acquéreur, avec 8 pour cent d'intérêt depuis la date de l'adjudication. L'acquéreur devra payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année 1913, les frais de tous les certificats passé devant Robert Legier, notaire. L'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent.

JACOBS-GLEASON, INC.,
S. L. Jacobs, Encanteur.
nov—19,26,30déc—7,14,21,23

VENTES A L'ENCAN.

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interstate Land Co. vs. E. Conway Broun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,381 — En vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Interstate Land Co. vs. E. Conway Broun, Docket No. 106,381, du jugement rendu, lu et signé le 12 novembre 1913, et cet ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'encan JEUDI, le 18 décembre 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Lots Nos. 35 et 37 dans le carré E du boulevard Audubon, borné par Audubon Park Place, Mobile Canal et la ligne entre l'Université Tulane et les propriétés de "Southern Land Co.," et la rue Nelson, lesquels furent arpentés par H. C. Brown, dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans. Ces lots mesurent chacun 30 pieds de face sur le Parc Audubon ou Audubon Place Park. La même largeur en arrière par les profondeurs suivantes: Lot No. 35 mesure 114 pieds, 2 pouces sur la ligne du lot No. 33, et 112 pieds, 10 pouces sur la ligne du lot No. 37. Le lot No. 37 mesure 112 pieds, 10 pouces sur la ligne du lot No. 35 et 111 pieds, 7 pouces sur la ligne du lot No. 39 également.

Lots Nos. 55, 57, 59 et 61 du dit carré E du boulevard Audubon décrit plus haut, lesquels s'adjoignent et mesurent chacun 30 pieds de face sur le Parc Audubon; la même largeur en arrière, par les profondeurs suivantes: Le lot No. 55 mesure 101 pieds, 3 pouces sur la ligne du lot No. 53 et 99 pieds, 11 pouces sur la ligne du lot No. 57; le lot No. 57 mesure 99 pieds, 11 pouces sur la ligne du lot No. 55 et 98 pieds, 8 pouces sur la ligne du lot No. 59. Le lot No. 59 mesure 98 pieds, 8 pouces sur la ligne du lot No. 57 et 97 pieds, 4 pouces sur la ligne du lot No. 61. Le lot No. 61 mesure 97 pieds, 4 pouces sur la ligne du lot No. 59 et 96 pieds, 1 pouce sur la ligne du lot No. 63. Le tout selon le plan du boulevard Audubon. Une copie duquel est jointe à un acte de vente daté du 9 mai 1912, devant Charles Schneidau, notaire public.

CONDITIONS — Comptant; les lots seront vendus "deux par deux." L'acquéreur devra payer les frais des actes de vente devant Charles Schneidau, notaire public, et déposer dix pour cent (ne portant pas d'intérêts) du prix de l'achat au moment de l'adjudication.

Encanteur.
820 rue Commune.

JOHNSTON ARMSTRONG,
Avocat pour le demandeur.
Nov 16-23-30 Dec-7-14-18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Rosa Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,115 — Division E — En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 105,115, dans l'affaire intitulée succession de Mme Rosa Brown, le dit ordre daté et signé le 19 septembre 1913 et soumis à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère, MARDI, le 2 décembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, les propriétés foncières décrites comme suit:

Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. 5 dans le carré No. 614, borné par les rues Perdido, White, Dupré et Gravier, sur un plan dressé par Castaing et Selles, architectes, le 20 mars 1906, et déposé au bureau de A. E. Bienvenue, ancien notaire en cette ville. Les dits terrains mesurent, en mesure américaine, vingt-huit pieds, neuf pouces et trois lignes de face sur la rue Perdido, par cent vingt pieds (120) de profondeur et est le terrain le plus près de la rue Dupré.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de la dite vente à être garantie par le billet de l'acquéreur à son propre ordre et endossé par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date d'émission, garanti par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non-aliénation, et toutes les autres clauses de sécurité usuelles avec 10 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police transférée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer en sus et en plus de son enchère, toutes les taxes de ville pour l'année 1913; l'acquéreur devra aussi payer pour l'acte de vente devant U. Marmoutt, Jr., notaire, et au moment de l'adjudication déposer 20 pour cent du prix d'achat (ne portant ni intérêt ni pénalité) chez

Encanteur.
L. R. HOOVER, 820 rue Commune.
Avocat pour l'administrateur.
oct—31nov—2,9,16,23,30déc—2

VENTES A L'ENCAN

Par LOUIS HUFFT.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henrietta Heilwig, veuve de Samuel Schild — No. 106,084 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Un grand cottage double de deux étages en arrière, coin de l'avenue Atlantic et de la rue Alix, par Louis Hufft, encanteur, bureau, 808 rue Perdido, JEUDI, le 18 décembre 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans cette ville, à midi, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 13 novembre 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain morceau de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui en dépendent, ou qui y appartiennent, dans le Cinquième District de la Nouvelle Orléans, Ilet No. 77, borné par les avenues Atlantic et Pacific, et les rues Alix et Aliza, désigné par le lot A, et mesurant 33 pieds, 4 pouces de face à l'avenue Atlantic, sur cent vingt-trois pieds, huit pouces (123' 8") de face à la rue Alix, desquels ils forment le coin, et composé du lot numéro 1 et portion du lot numéro 2 sur un plan d'après W. L. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849, déposé à l'étude de James Graham, ancien notaire.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payé en sus et en plus de son enchère toutes les taxes pour l'année 1913, ainsi que tous les certificats requis et pour l'acte de vente, devant J. Henry Forcelle, notaire, et faire dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication chez

LOUIS HUFFT, Encanteur,
808 rue Perdido.
E. W. RISCHOW, Avocat.
nov—16,23,30déc—7,14,18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, Vendredi, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Septième District, portant le numéro 7524 rue Jeannette, dans l'ilet formé par les rues Lowerline, Poplar et Hillary.

Teutonia Loan and Building Company vs. Mme Rebecca Conscie et son mari, Alexandre Conscie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,336—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet Numéro 187, borné par les rues Lowerline, Poplar, Hillary et Jeannette, désigné par le No. 11, et mesurant 30 pieds 3 lignes de face rue Jeannette, sur une profondeur égale, entre lignes parallèles, de 150 pieds 8 pouces et 4 lignes, lequel lot commençant à une distance de 120 pieds 1 pouce et 3 lignes du coin des rues Jeannette et Hillary, le tout selon un croquis d'arpentage dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 15 Mars 1900, et joint à un acte de vente de A. T. Terry au Dr. J. N. Roussel, passé devant Bussière Rouen, notaire, le 17 Février 1905.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN ET DART,
Avocats pour le demandeur.
nov21,28—déc5,12,19,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SHERIFF, VENDREDI, 28 NOVEMBRE 1913.

Revendu d'après l'acte No. 316 de 1908 au risque et au compte du premier acquèreur d'une propriété améliorée et de valeur du Cinquième District, formant le coin des rues Nunez et Lamarque (dans l'ilet des rues De Armas et Teche).

Andres P. Abascal vs. James Breaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,678 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 28 novembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nunez (anciennement Franklin), De Armas, Lamarque (anciennement Lapeyrouse) et Teche (anciennement Monroe), étant l'ilet No. 214, désigné comme portions des terrains Nos. treize, quatorze et quinze et formant le coin des rues Nunez (anciennement Franklin) et Lamarque (anciennement Lapeyrouse); le dit terrain mesurant trente-et-un (31) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Nunez par quatre-vingt-quinze (95) pieds onze (11) pouces de profondeur et faisant face à la rue Lamarque entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de vingt-cinq pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ROBERT O'CONNOR,
Avocat pour le demandeur.
nov11,18,23,27,28

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lewis Jaffa vs. Georges Jonas.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 60,952 — En vertu d'un writ fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable première cour de cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'encan en mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 29 Novembre 1913 à 10:30 du matin la propriété suivante décrite à savoir: 10 sacs de farine, deux bouteilles d'extrait, 6 boites d'annanas, 2 barils contenant de de sucre, une boite cannette, 3 rouleaux de sucre, une boite cannette, 3 bouleaux de papier, un lot de cigares, un lot de "pop", 1-2 baril de sucre, une caisse de raisins, 6 boites de pêches, 4 fauberts, un balai, un lot de savon en poudre, ¾ caisse noix de coco, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.
ORY & WALBRETTE,
Avocats pour le demandeur.
nov—18,26,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

John J. Lang vs. Herman J. Schultz.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 60,576 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au Nos. 1243 et 1245 avenue Lafayette, au coin de la rue Urquhart, dans le Troisième District de cette ville, le SAMEDI, 29 novembre 1913 à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un arrière de bar et comptoir, une glacière à bière, un lot de verres à bière et à liqueur, une boite à glace, un tabouret, un laveur de verres, un lot de torchons, deux sucriers, un lot de bouteilles vides, un lot de touques vides, deux réservoirs à gaz, une boite à glace, une table de billard, billes et queues de billard, trois tables rondes, un poele à gaz, dix chaises en bois, un lot de porcelains, un miroir, un comptoir à huitres, quatre chaises, une pendule, une license de restaurant, une licence d'Etat pour liqueurs, un ventilateur électrique, etc.

Saisi dans le procès ci-dessus numéroté et suivant inventaire enregistré dans mon office.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
W. W. YOUNG,
Avocat pour le demandeur.
nov—18,23,29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Celine Koontz, épouse de Dr. Bernardo de Toledo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,571 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Dr. Bernardo de Toledo, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
W. J. WAGUESPACK, Avocat.
nov—19,23,28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte pour le mois d'octobre 1913 d'administration d'Albania Plantation présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgras et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
nov—20,24,29

Succession de Robert Ross.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,671 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par W. J. Martinez et Raphael Ross, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART ET DAVEY,
Nov. 21, 26, Dec. 9 Avocats.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par JACOBS-GLEASON, INC

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joabb Kyzer — No. 106,014 — Cour Civile de District, Division B.

6 Emplacements vacants de valeur dans le 7e District

Sur une rue pavée, rue Sycamore entre les rues Adams et Burdette, Carré, Néron

A l'enchère publique Jeudi, le 30 Décembre 1913

A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

En vertu et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 18 novembre 1913 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, et adressé à Samuel L. Jacobs, encanteur, je procéderai à la vente à la date et à la bourse citées ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Six certains lots de terrain sur un plan ou certificat d'arpenteur dressé par Adloe Orr, député voyer de ville, daté du 21 octobre 1913. Le lot A mesure 30 pieds de face à la rue Sycamore, la même largeur en arrière, sur 130 pieds de profondeur; le dit lot étant la partie la plus près de la rue Burdette et adjoint le lot B. Les lots B, C, D, E et F chacun a 30 pieds de face à la rue Sycamore, la même largeur en arrière, sur 118 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; les dits lots s'adjoignent les uns aux autres et le lot F forme le coin des rues Sycamore et Adams.

Conditions — La moitié ou plus comptant; le solde, s'il y en a, en un crédit d'un, ou d'un et deux ans, de montants égaux, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de la dite vente ou ventes doit être garantie par le billet ou les billets de l'acquéreur à son propre ordre, et endossé par lui, portant sept pour cent d'intérêt par an, depuis la date d'adjudication jusqu'au paiment; garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non-alienando et toutes les autres clauses de sécurité usuelles; avec 10 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès; l'acquèreur devra payer en sus de son enchère, toutes les taxes de ville pour l'année 1914 sur la propriété. L'acte de vente devra être passé devant Edgar M. Cahn, Esq., notaire public de cette ville, aux frais des acquéreurs, et au moment de l'adjudication ils devront déposer 10 pour cent à

JACOBS-GLEASON, INC.,
S. L. JACOBS, Encanteur.
Bureau 303 rue Carondelet.
THEODORE A. SHUBER, Avocat pour l'exécuteur.
nov25,30—dec7,14,21,28,30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, vendredi, 26 décembre 1913, de propriétés améliorées de valeur, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 1804 rue Orléans, entre les rues Roman et Derbigny.

The Title and Mortgage Guarantee Company, Limited, vs. Sofur Ally.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,345—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 26 décembre 1913, à midi, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et avec tous les droits, privilèges, voies, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro 223, borné par les rues Orléans, Derbigny, Roman et St-Pierre, faisant partie d'un lot de terre désigné comme le lot No. 2, dans l'ilet No. 56, sur un plan fait par Joseph Pillé, voyer, et déposé dans l'office de D. L. McKay, ancien notaire dans cette ville. Le dit lot mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Orléans par une profondeur de cinquante-sept pieds, deux pouces et huit lignes, borné à l'arrière par l'autre moitié du dit lot No. 2, faisant face à la rue St-Pierre, et les bâtisses sur ce dit lot sont désignées par le numéro 1804 rue Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour les demandeurs.
nov22,28—dec5,12,19,25,26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif Vendredi, 26 décembre 1913, de propriétés améliorées, de valeur, dans le Deuxième District, portant les numéros 2528-2530 rue Ste-Anne, entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

Albert L. Stewart vs. Eugène Joseph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,509 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le VENDREDI, 26 décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui y appartiennent, de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 324, borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Rocheblave et Dorgenois. Le dit lot mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Ste-Anne, commençant à une distance de deux pieds, à côté du lot adjoignant, dans la direction de la rue Dorgenois, appartenant à Mlle Katherine Wichterich, sur une profondeur de cent pieds sur le côté vers la rue Dorgenois, et quatre-vingt-dix-neuf pieds, huit pouces et quatre lignes sur côté de la rue Rocheblave, et a trente-cinq pieds de large à l'arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. J. FORMENTO, TESSIER & TESSIER,
Avocats pour le demandeur.
nov22,23,28—dec5,12,19,26

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—— .o: ——

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

Par J. L. ONORATO Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. et Mme Charles G. F. Nicollet et épouse

Cottage double, No. 1022-24 N. Robertson, à l'enchère publique, JEUDI, le 23 décembre 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,127 — En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No. 106,127, dans l'affaire intitulée "Succession de Mr. et Mme. Charles G. F. Nicollet," lequel ordre est daté et signé le 17 novembre 1913, et adresé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, JEUDI, le 23 décembre 1913, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, autrefois faubourg Tremé et dans le carré borné par les rues Robertson, Villeré, St. Philip et Ursulines, et étant désigné par le No. 3, carré No. 60, sur un croquis dressé par A. Bourgenol, voyer, daté du 24 décembre 1836, et déposé au bureau de F. de Armas, ancien notaire de cette ville; le dit lot mesure, en mesure française, 32 pieds 8 pouces 9 lignes de face sur la rue Robertson, 26 pieds 1 pouce 5 lignes de profondeur d'un côté et 120 pieds de profondeur de l'autre côté, le divisant du lot No. 2. Les améliorations consistent en un double cottage contenant environ 7 chambres de chaque côté et porte les Nos. municipaux 1022-24 rue Robertson, côté nord.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, et le solde, s'il y en a, en billets de l'acquéreur, payable un ou deux ans après date avec intérêt de sept pour cent par an depuis la date de la vente jusqu'à paiement; devant être garanti par hypothèque et par les clauses sécurité usuelles. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire chez l'encanteur un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. L'acte de vente sera passé devant Félix J. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes pour l'année 1914.

Encanteur, 820 rue Commune.
H. D. DANZIGER,
Avocat pour l'administratrice.
nov. 21, 23, 30—Dec. 7, 14, 21, 23.

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'articles abandonnés suivant loi 32 de 1904 amendés par la loi 10 de 1910 et par la loi No. 238 de 1912.

Par ordre du conseil du département de police, je vendrai le Vendredi 28 Novembre 1913 à 10 heures du matin remise de la patrouille de police Bâtisse de la Cour Criminelle rue Saratoga, près de l'avenue Tulane un lot d'articles abandonnés, consistant en habillements, montres, bijouterie, bicyclettes, cordages, chaînes, chaudières en cuivre, harnais, couteaux, et beaucoup d'autres objets trop nombreux pour être mentionnés.

CONDITIONS. —Comptant, sans limite.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau 406 rue Carondelet.
Nov-16-23-28.

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage double moderne et retiré. 321-323 rue Sud Clark, entre les rues Palmyre et Banks.

JEUDI, le 4 décembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Hypolite P. Touzet — No 105,975 — Cour Civile de District, Division A.

Par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau, 806 rue Perdido, JEUDI, le 4 décembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendue, daté et signée le 29 octobre 1913, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 706, borné par les rues Clark, Genois, Palmyra et Banks, désigné par le No. 12, mesurant trente-deux pieds, quatre pouces de face sur la rue Clark, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente six pieds. Les améliorations comprennent un cottage double, moderne et retiré, une galerie de face, cinq chambres des bains modernes, les connections pour l'eau, le gaz, etc.; loyers $34.00.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur aura à payer pour l'acte de vente devant H. L. Loomis, Jr., 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication à compte de vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
nov—2,9,16,23,30déc—4

UTILE--INSTRUCTIVE--JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE: Globe colorié: base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie

9, STRAND, LONDRES.